

Communiqué des organisations syndicales représentées au CA de l'Université de Nantes

CFDT, CGT, CGTFO, FSU, UNSA

Les élus de ces organisations au conseil d'administration de l'Université rappellent leur opposition à loi LRU. (Loi de Responsabilité des Universités ou loi Pécresse)

Ils constatent que pour l'Université de Nantes, la préparation des nouveaux statuts de l'Université, visant à une application de la loi au premier semestre au sein de l'Université de Nantes, s'est déroulée dans une précipitation que rien ne justifiait.

Le vote des nouveaux statuts

Le conseil devant se prononcer sur le projet de statuts vendredi 25 janvier a été perturbé à son démarrage par l'intervention d'étudiants. Le Président de l'Université lors d'une déclaration :

- A suspendu la séance à 9H30 constatant l'impossibilité de débattre sereinement.
- A proposé de rappeler les membres sous quinzaine pour débattre et voter les statuts

Plusieurs membres élus des organisations syndicales ont été alertés vers 12 heures de rumeurs faisant état d'une possible poursuite du CA à 18 heures.

Une convocation par courriel a été adressée à l'ensemble des membres du CA (sauf à un des élus présents le matin, et aux élus étudiants de l'UNEF) à 13h45 pour une poursuite des travaux du CA pour 18 heures, alors que tous les élus étaient repartis, et qu'un certain nombre ne pouvaient être présents pour des raisons personnelles à 18h. Un CA semi-clandestin s'est donc tenu à l'initiative de la Présidence.

A 21h18 une communication du président faisait état du vote des nouveaux statuts. Quelques minutes plus tard le communiqué des organisations syndicales (rappelant leur opposition à la loi LRU, à la préparation précipitée des nouveaux statuts, et leur souhait de voter contre) était transmis sur le mail général de l'Université alors qu'il avait été envoyé à la liste « Université globale » à 10h10.

Notre analyse de la situation

Le moins que l'on puisse dire c'est que l'équipe de la présidence de l'Université de Nantes :

- avait géré "à peu près" la crise de novembre et décembre en utilisant des fermetures administratives non justifiées et en ne tenant pas au courant les personnels et leurs organisations syndicales de la situation
- a montré le mépris dans lequel elle tenait les personnels et leurs organisations qui les représentent à partir du moment où ils et elles émettent des critiques et des remarques....

En conséquence nous ne pouvons qu'être inquiets pour la suite des événements :

- un climat malsain se mettant en place.
- D'un point de vue symbolique ce comportement anticipe le futur fonctionnement du Conseil d'Administration qui sera une chambre d'enregistrement sans opposition.

Nos propositions

- L'information la plus complète possible de tous les personnels sur les événements en cours et à venir, et l'utilisation de la presse pour communiquer vers l'extérieur
- L'analyse de régularité du vote du vendredi 25 janvier et le dépôt éventuel d'un recours
- La mise sur pied de listes intersyndicales dans tous les collèges en vue des élections pour le prochain Conseil d'administration autour d'une plateforme commune au cas où le vote des statuts serait confirmé.

Fait à Nantes le 29/01/2008